

# PAGES SPÉCIALES HÉRAULT



## L'EDITO

Tous mobilisés!



**Sommaire** 

| Directive nitrate     | p1  |
|-----------------------|-----|
| Remplacement pour     |     |
| mandat professionnel  | p3  |
| Arterris              | p5  |
| Féria de Béziers      | p7  |
| Carto des cours d'eau | .p8 |

Aude GEIGER Mas de Saporta - CS 60015 34875 LATTES Cedex Tél.: 04 67 67 95 97 www.jeunes agriculteurs 34.frsyndical.jeunesagriculteurs@saporta.net



Guilhem VRECORD MITEL Mas de Saporta - CS 60015 34875 LATTES Cedex Tél.: 04 67 67 95 98 www.pointinfo34.com info installation34@saporta.net Permanences sur rdv:

Lattes, Pézenas, Béziers, Clermont l'Hérault, Bédarieux, Saint Pons de Thomières ou Lodève



Séverine JOURNET Mas de Saporta - CS 60015 34875 LATTES Cedex Tél.: 04 67 92 18 11 jeunes\_agriculteurs34@saporta.net

Après cinq jours de fête qui ont réuni des jeunes agriculteurs de tout le département à la féria de Béziers, le ciel nous est finalement tombé sur la tête! L'orage de grêle, d'une violence sans précédent, qui a frappé le Pic Saint Loup et l'est de Montpellier le mercredi 17 août dernier a lourdement ravagé nos exploitations viticoles, arboricoles et maraîchères.

Nous sommes tous consternés face à l'ampleur des dégâts causés sur les exploitations de nos collègues et amis. Une réunion de crise s'est tenue le 19 août sur les communes de Valflaunès et Vendargues pour faire le point sur la situation, répondre aux questions des agriculteurs et faire part de nos demandes auprès de l'administration.

Toute la profession mais aussi les élus communaux, inter-communaux, départementaux, régionaux et parlementaires sont et seront mobilisés auprès des services de l'état pour vous accompagner au mieux dans cette situation de crise. Des mesures ont déjà été abordées telles que prise en charge des cotisations MSA, exonération de TFNB, achat de vendange extérieure, récolte à des degrés inférieurs à ceux prévus par les appellations etc. Nous ne manquerons pas de vous informer régulièrement des procédures à suivre. N'hésitez pas à nous solliciter pour toute question ou difficulté que vous pourrez rencontrer. Le syndicat JA sera particulièrement vigilent quant au traitement des dossiers en DJA qui ne pourront respecter leurs engagements. De la souplesse a été demandée aux services de la DDTM qui traitera les situations au cas par cas.

L'heure est maintenant au recensement le plus exhaustif possible de tous les dégâts, car c'est par là que commencent toutes les demandes auprès des instances de l'état et du ministère. Faites nous donc part de la situation sur vos exploitations : nombre d'hectares touchés, pourcentage de pertes, éléments financiers correspondant.

Nous sommes à vos côtés pour vous aider! N'hésitez pas!

**Camille BANTON** Secrétaire Générale JA34

Samuel MASSE Président JA 34

### Environnement

### Directive Nitrate

Les JA34, en la personne de Remi DUMAS, membre du bureau, se sont rendus le 19 juillet une la réunion de concertation régionale sur la Directive Nitrate.

Cette nouvelle remise à plat de la cartographie des zones vulnérables, remettant en cause celle établie en 2015, projette d'ajouter 11 communes dans l'Hérault : Aumelas, Montarnaud, La Boissière, Saint Paul et Valmalle, Murles, Murviel les Montpellier, Pignan, Saussan, Fabrègues, Cournonterral et la Grande Motte.

Accompagnés de nos homologues de la FDSEA, nous avons fermement contesté la méthodologie de classement. Celle-ci en effet dépend de la quantité de nitrate présent dans les eaux superficielles et/ou souterraines ; l'arrêté ministériel du 5 mars 2016 ayant fixé, sans aucune référence scientifique, un seuil à 18mg/L. Sachant que le seuil de tolérance pour l'eau potable est de 50mg/L...

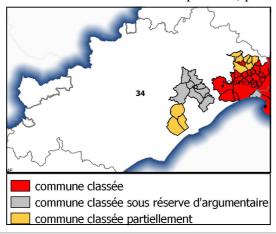
Outre des seuils fixés de façon arbitraire et un projet de classement de prime abord peu sérieux, avec le classement de communes où l'agriculture n'est même plus présente, nous avons souligné les délais impartis à la réalisation de la nouvelle carte et à la concertation en tant que telle. Des remontées d'information à faire avant le 15 août ? L'exercice nous semble peu réalisable, compte tenu de la complexité des données à traiter. Nous avons donc fortement insisté sur la nécessité d'allonger cette période de concertation, afin de laisser le temps à la profession, avec l'appui de techniciens et des services des DDTM, d'établir une nouvelle version du zonage sur la base d'informations précises et fiables, avant consultation publique. Première victoire : le délais a été prolongé jusqu'au 9 septembre.

Nous avons également condamné fermement le fait qu'il soit toujours du ressort de l'agriculteur de prouver qu'il n'est pas à l'origine d'éventuelle pollution : l'agriculteur accusé par défaut doit prouver son innocence avant que l'on se retourne vers d'autres coupables potentiels (station d'épuration, industries etc.)

Nous savons tous que la viticulture et l'arboriculture sont des activités peu voire non génératrice de pollutions au nitrates et au phosphate. Nous avons donc demandé la définition d'un pourcentage de SAU communale en vigne et/ou arboriculture à partir duquel la commune serait de fait sortie de la zone vulnérable, afin de retrouver de la cohérence dans le projet de zonage. Cette demande est encore à l'étude par les services instructeurs.

Un travail de concertation entre les syndicats, les chambres d'agricultures, les DDTM est en cours pour une restitution au niveau régional courant septembre.

Nous restons mobilisées sur la question, pour la mise en place d'un zonage qui ait du sens!







Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres Votre partenaire de proximité en énergie électrique DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAI www.cesml.com







La Safer au cœur de l'installation des jeunes

## Service de remplacement

## une réunion? une formation? Pensez au mandat professionnel!

Tout agriculteur qui assiste à une réunion ou qui souhaite suivre une formation destinée à améliorer ses compétences en vue de développer son exploitation peut prétendre à du remplacement à un tarif avantageux dans le cadre du mandat professionnel.

Les thèmes des réunions et formations prises en charge sont :

- eau, irrigation, environnement,
- développement de projets agricoles dans le territoire,
- développement agri-bio / agri-écologie
- valorisation des produits
- renouvellement des générations et renouvellement des formes d'exercices de l'activité agricole.

Pour ces motifs, vous pouvez vous faire remplacer pendant le jour même ou dans les 3 mois qui suivent la formation ou la réunion à laquelle vous avez assisté.

Une aide journalière de 105 € par jour permet de mettre à votre disposition un salarié à moindre coût. Ainsi, vous aurez la possibilité de vous faire remplacer pour 20 € par jour.

De plus, sachez que vous avez la possibilité de choisir vous-même le salarié. Si vous ne connaissez personne, le SRH vous trouvera une personne.

Ce dispositif permet à tous les agriculteurs du département de profiter du large catalogue de formation, tout en ayant la garantie que le travail se poursuive sur l'exploitation, et à un tarif très attractif!

Donc n'hésitez plus!

Pour plus d'informations contactez Séverine JOURNET au Service de Remplacement de l'Hérault au 04.67.92.18.11.

## PELLENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Spécialiste de la vigne et de la viticulture

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille











**Service Atelier** Magasin de pièces détachées Offres de financement



10 rue des entrepreneurs 34290 SERVIAN Tél: 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon 11200 LEZIGNAN-CORBIERES Tél: 04 68 27 56 19





La Coopérative au service du développement des exploitations agricoles héraultaises

### → Nos métiers

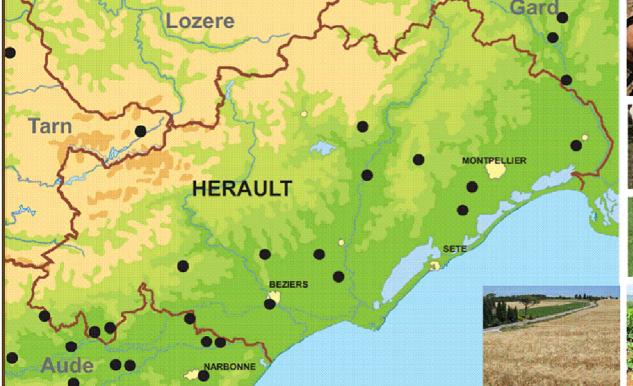
- Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures
  1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- Semences 1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- Accompagnement des filières Viticoles-Arboricoles & Maraîchères

Appuis techniques et approvisionnement - 45 000 ha de vigne - 2 500 ha d'arbres fruitiers – 1 500 ha de productions légumières - 40 techniciens ARTERRIS – EURAMED

- Prestation d'emballage
  GOE Service à Lézignan-Corbières (création graphique emballage bouteilles,...)
- Nutrition & productions animales
  150 000 t. d'aliments produits
- . Ovins, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
- . Pamipèdes, 500 000 canards abattus et transformés/an
- . Volailles, Label et standard 80000 abattages/sem.
- Services à la production Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité, certiphyto...
- Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs » AQUATERRIS, filiale spécialisée.

### → Vos Contacts:

- GIGNAC ASPIRAN 04 67 57 66 77 Jean Luc BOST -06 22 08 84 31
- COURNONTERRAL 04 67 85 34 89 Frédéric CLERISSI – 06 09 95 90 30
- THEZAN LES BEZIERS 04 67 93 60 22 Céline FOURNIE – 06 27 34 66 29
- OLONZAC
  04 68 91 24 51
  Benoît ESCOURROU –
  06 19 18 72 86
- SERVIAN 04 67 39 20 06 Xavier RIVERA -06 25 31 23 67
- SAINT CHINIAN 04 67 38 00 02 Sébastien ROUSSE -06 16 84 00 94











Lézignan Corbières www.arterris.fr

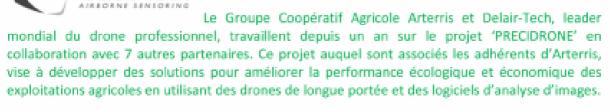


Tél. 04 68 27 89 32 contact@arterris.fr



## Arterris et Delair-Tech innovent pour l'agriculture de précision







#### Arterris et Delair-Tech collaborent activement sur le projet 'PRECIDRONE'

Dans le secteur agricole, l'utilisation de drones survolant des parcelles en vue d'acquérir des données et de les analyser permet d'accompagner les gestionnaires d'exploitations dans leurs prises de décisions stratégiques et opérationnelles. Le projet PRECIDRONE vise à la mise en place de nouveaux services aux agriculteurs en utilisant les technologies drones à longue portée et d'analyse de données afin de suivre et d'identifier l'état de nutrition des cultures, leur alimentation en eau ou encore les mauvaises herbes. Ce projet débuté au printemps 2015 se déroule sur 4 ans.

Quatre cultures sont concernées par ce projet : blé (dur/tendre), maïs, colza et tournesol. Les thématiques traitées sont la fertilisation azotée, le désherbage, l'irrigation, les composantes du rendement et des cas particuliers de maladies ou de ravageurs. Ce projet est actuellement en phase de test chez de nombreux adhérents d'Arterris.

Concrètement, une première phase d'acquisition de données a été effectuée sur des cultures de colza et de blé depuis le stade de « sortie de l'hiver » jusqu'au stade de « sortie de la dernière feuille », et a permis de déterminer des indices de végétation. Par inversion d'un modèle de transfert radiatif, ces indices permettront de déterminer des variables biophysiques, puis d'obtenir des cartes de besoins en fertilisants et en irrigation.

Une autre phase d'acquisition de données avec une précision centimétrique, sur des cultures de tournesol et de mais est en cours de déroulement. Elle permettra d'identifier des adventices, tels que les chardons, répondant à des enjeux agricoles à l'échelle régionale, voire européenne.

Grâce à des données très précises acquises par ses drones, Delair-Tech alimente les modèles agronomiques via une plateforme d'analyse dédiée au secteur agricole, permettant ainsi à Arterris de fournir des conseils sur-mesure.

#### Une association d'expertises au service de l'agriculture de précision

Le Groupe Coopératif Agricole Arterris, a confirmé sa volonté de placer l'innovation au cœur de son projet stratégique « Vision et Ambitions 2025 ». Dans ce cadre, son objectif est de proposer à ses adhérents un service innovant clé en main. De l'acquisition des données jusqu'à l'analyse de celles-ci grâce à un outil d'aide à la décision développé par Delair-Tech, Arterris se dote de technologies de précision pour apporter des conseils à forte valeur ajoutée.

De son côté, Delair-Tech participe activement à ce projet sur trois activités principales :

- l'acquisition d'images aériennes grâce à des capteurs multi spectraux DT-5Bands embarqués sur des drones DT18 qui sont opérés via un réseau d'opérateurs présents sur l'ensemble du territoire français ;
- le traitement de ces données afin d'obtenir des indices de végétation de haute précision (5 cm au sol par pixel);
- la création d'une plateforme de stockage de ces données en ligne, via un cloud, utilisée pour l'automatisation des traitements et le partage des résultats.

Les drones Delair-Tech, certifiés par la DGAC, sont reconnus pour leur endurance. Leur voilure fixe offre la possibilité d'une large couverture (jusqu'à 5km2/vol), idéale pour les missions dédiées au secteur agricole. Delair-Tech va plus loin avec Delair-Services, une entité qui propose des services intégrés depuis l'acquisition des images aériennes jusqu'à leur analyse, et ce sur l'ensemble du territoire français.

Grâce aux technologies et services Delair-Tech et à l'expertise d'Arterris, associés à d'autres acteurs du secteur des coopératives (Terres du Sud ; Ovalie Innovation regroupant Maïsadour et Vivadour ; In Vivo), des Instituts Techniques (Terres Inovia ; Arvalis) et des laboratoires de recherche (LAAS ; INRA Avignon), ce projet d'envergure (labellisé par les pôles de compétitivité Agri Sud Ouest Innovation et Aerospace Valley, retenu parmi les projets du FUI 17) vise à accompagner aussi bien des exploitants agricoles, les coopératives que les agronomes dans leurs prises de décision.

#### A propos d'Arterris

Arterris est un Groupe Coopératif agricole dont le territoire s'étend sur les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il fédère plus de 25 000 agriculteurs aux savoir-faire multiples, issus de régions et de cultures différentes. Représentant une ferme de plus de 350 000 hectares, le Groupe réalise un CA combiné qui dépasse les 740 M€ et s'appuie au quotidien sur une équipe de plus de 1 800 salariés.

Pour plus d'informations : www.arterris.fr. Retrouvez les dernières actualités d'Arterris : http://arterris.oxygen-cp.com/ Contacts presse: OXYGEN - Aurélie Mauries / Aurélie Vérin - Tel : 05 32 11 07 31 - aurelie@oxygen-rp.com

PAYS D'OC Indication Géographique Protégée Vins de cépages -





Avec 56 cépages, des vins rouges, blancs et rosés aussi riches que variés, c'est si simple de trouver l'accord parfait.

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmenère gamay mondeuse carignan chenanson cinsaut cot portan mourvèdre petit verdot pinot gris marselan grenache gris sauvignon viognier grenache blanc muscat à petits grains carignan blanc chasan morrastel chenin clairette colombard macabeu marsanne mauzac muscat d'alexandrie piquepoul blanc négrette roussanne sémillon terret blanc ugni blanc vermentino nielluccio tempranillo grenache gris gewurztraminer muscat de hambourg sauvignon gris gros manseng bourboulenc altesse petit manseng sylvaner pinot blanc riesling sauvignon gris carignan blanc



### Féria de Béziers

### Merci à tous les bénévoles

Les JA 34 ont participé à la traditionnelle féria de Béziers du 11 au 15 août dernier. Depuis 27 ans, les JA du département se réunissent pour cet évènement festif qui est et restera l'occasion de se connaître, et de sympathiser dans un cadre moins formel que celui des réunions.

Malgré un bilan mitigé lié à une baisse de fréquentation qui s'est clairement fait ressentir compte tenu du contexte actuel, les bénévoles n'en ont pas pour autant perdu leur sens de l'hospitalité ni de la fête! La bonne humeur était au rendez vous!

Nous tenons à remercier chaleureusement la cinquantaine de jeunes agriculteurs venus des quatre coins du département, qui se sont relayés sur les 5 soirs et sur les 2 journées de montage et démontage des installations. Votre présence en nombre, dont beaucoup de « nouveaux », a permis de faire tourner les équipes au bar, en cuisine et au service pour que chacun puisse participer avec plaisir, et sans trop s'épuiser.

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de nos président et secrétaire général nationaux Jérémy Decerle et Samuel Vandaele, qui se sont joints à nous le temps d'une soirée. Merci à eux d'avoir fait le déplacement!





Enfin, un grand merci à nos sponsors et partenaires habituels sans lesquels cet évènement ne serait pas possible : Groupama, la Chambre d'agriculture, Lavail, Péris, Pays d'Oc, l'AOC Languedoc, les Vignerons Indépendants et les caves coopératives du département.

#### Il ne nous reste plus qu'à vous dire « A l'année prochaine !! »











FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -Tel: 0467272707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -34290 SERVIAN - Tel: 0467364793



## Cartographie des cours d'eau

### Où en est-on dans ce chantier?

Vous avez été nombreux à nous faire part de vos remontées sur la version initiale de la cartographie sur les cours d'eau du département (cf JA Mag de Juin), nous vous en remercions.

Suite à vos remontées, des réunions de concertation au niveau local ont eu lieu. Un première sur le terrain, sur le secteur du Pic Saint Loup le 5 juillet, en présence de la Police de l'Eau et des techniciens de l'ONEMA. Un travail fastidieux de repérages des différents « cours d'eau » (si on peut les appeler ainsi), a permis de montrer aux techniciens la bonne foi des agriculteurs qui ont fait part de leurs corrections. La très grande majorité des modifications ont été validées, les quelques points litigieux ont été enregistrés selon les dires des agriculteurs et pourront être corrigés si les services de l'état ou de l'ONEMA venait à constater des éléments contradictoires avec les déclarations des agriculteurs.

Le 6 juillet, une réunion dans les locaux du Syndicat Mixte du Bassin de Thau (SMBT), en bureau cette fois ci et sur des bases cartographiques, a également permis de faire passer nombre de modifications. Quelques points litigieux feront également faire l'objet d'une visite sur place avec les techniciens du SMBT et de l'ONEMA, en présence des agriculteurs concernés.

Les bassins versant Lez-Mosson et de l'Orb feront l'objet d'une étude dès la rentrée, afin de proposer dans les plus bref délais un nouvelle version de la carte qui sera présenté en Comité Départemental Eau et en CODERST (Comité Départemental de Risques Sanitaires et Technologiques). Des modifications sont donc encore possibles sur ces secteurs si vous n'avez pas encore fait de retours auprès de l'animatrice des JA de l'Hérault.

A noter que des modifications pourront également être apportées une fois par an si vous constatez des incohérences par rapport à la nouvelle version.

**RAPPEL :** cette cartographie concerne uniquement l'entretien des cours d'eau, audelà du simple entretien de base qui n'est pas soumis à autorisation particulière. Elle n'est pas liée à la cartographie des cours d'eau relevant des ZNT ni à celle des BCAE au titre de la conditionnalité des aides PAC!

Pour toute question concernant l'entretien de vos cours d'eau ou fossés, un guide est disponible auprès de votre animatrice JA. N'hésitez pas à la solliciter!

#### **Agenda JA:**

Début sept : CDE Grêle 3 sept : CA JA Occitanie 4 sept : Finale Régionale de

labour (Lozère)

7 sept : Groupe Régional

Installation

9 sept : CTD Safer 6 oct : CDOA 11 oct : CA Safer 21 oct : CTD Safer Oct : CA JA34

Oct : Réunion bilan féria





Daniel BARTES - Technicien Pouzols-Minervois - 06 84 78 51 25